

Multi Accueil « A l'abord'âge »



Adresse : 15 rue des Merlets - 37150 Bléré

Tel : 02.47.23.53.50

Abordage.csclere@gmail.com



Centre Socio-Culturel de Bléré, 26 rue des Déportés
02 47 30 39 10 - cscblere@gmail.com - www.cscblere.fr
SIRET 493 071 633 00017 - 9499Z



AUTOUR DE
CHENONCEAUX
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
BLÉRE-VAL DE CHER



TOURAINES
LE DÉPARTEMENT



Bléré-Val de Loire



REAP
37

Qui sommes nous ?

La Communauté de Communes Bléré Val de Cher est compétente pour la gestion des multi accueils de son territoire depuis le 1^{er} janvier 2012.

A ce titre, la CCBVC a confié la gestion du multi accueil A l'Abord'âge de Bléré au Centre Socio-Culturel de Bléré. Le multi accueil a ouvert en 2006.

Le multi accueil possède un agrément de 24 places et peut accueillir des enfants âgés de 2 mois et demi à 4 ans révolus, non scolarisés.

Il est ouvert du lundi au vendredi de 7h30 à 18h30. **Il n'y a pas d'arrivée d'enfant entre 11h30 et 13h30 afin de préserver le moment du repas et la sieste des enfants accueillis.**

La structure est fermée les jours fériés, le pont de l'ascension ainsi que cinq semaines par an :

- 3 semaines l'été (fin juillet / mi-août)
- 1 semaine à Noël
- 1 semaine au Printemps

Par définition les établissements ou services « multi-accueil » associent différentes formules d'accueil : accueil régulier, accueil occasionnel, accueil d'urgence.

- **L'accueil Régulier (temps plein ou temps partiel)**

Les besoins sont connus à l'avance et sont récurrents : les enfants sont alors accueillis au multi accueil selon un planning (jours et horaires de présence) préalablement établi entre les parents et la directrice lors de l'inscription. Un contrat d'accueil est alors signé déterminant le nombre de jours et d'heures réservés dans l'année. L'engagement est valide par année scolaire et chaque famille s'engage à payer le nombre d'heures réservées.

Les places réservées pour cet accueil sont attribuées par la Commission d'attribution des places, organisée chaque année par la Communautés de Communes Bléré Val de Cher.

- **L'accueil Occasionnel**

Les besoins connus à l'avance sont ponctuels et ne sont pas récurrents : ce type d'accueil ne présente pas un caractère régulier pendant l'année et ne donne pas lieu à un contrat fixe mais à une réservation au fur et à mesure des besoins et des places disponibles.

Les réservations se font auprès de la responsable, d'une semaine sur l'autre, en fonction des places disponibles au sein de la structure.

- **L'accueil d'Urgence**

Les besoins des familles ne peuvent pas être anticipés : la famille souhaite bénéficier d'un accueil en « urgence ». Cette situation est exceptionnelle faisant face aux différents imprévus (impossibilité du mode de garde habituel, etc.). L'accueil d'urgence ne dépasse pas une semaine, ce qui permet aux parents d'envisager une autre solution.

L'équipe du multi accueil

L'équipe éducative est composée de professionnels de formations différentes et aux compétences complémentaires. Elle s'occupe de votre enfant tout au long de la journée en veillant au respect de son rythme et en lui proposant des activités adaptées. Toutes ces professionnelles sont à votre disposition au quotidien.

En tant que mode d'accueil, nos missions sont

- Veiller à la santé, la sécurité, au bien-être et au développement physique, psychique, affectif, cognitif et social des enfants accueillis
- Contribuer à l'éducation des enfants accueillis dans le respect de l'autorité parentale
- Contribuer à l'inclusion de toutes les familles et de tous les enfants, particulièrement celles et ceux confrontés à la pauvreté et à la précarité
- Mettre en œuvre l'inclusion des familles et enfants présentant un handicap ou atteints de maladie chroniques
- Favoriser la conciliation par les parents de jeunes enfants de leur temps de vie familiale et professionnelle
- Concourir à la recherche d'une plus grande égalité entre les femmes et les hommes.

La direction

Elle est composée d'une directrice et d'une directrice adjointe qualifiées (Educatrice de Jeunes Enfants). Leurs missions sont les suivantes :

- Etre garant du projet Pédagogique
- Accueillir l'enfant et sa famille
- Encadrer l'équipe
- Assurer la gestion administrative et budgétaire
- Assurer l'organisation générale de la structure

En cas d'absence de la directrice, c'est la directrice adjointe qui a la responsabilité de la structure. En l'absence de cette dernière, l'infirmière prend la responsabilité et enfin l'auxiliaire de puériculture.

L'équipe encadrante

Elle est composée de plusieurs professionnelles (Educatrices de jeunes enfants, infirmière, auxiliaire de puériculture, animatrices petite enfance). Leurs missions sont les suivantes :

- Mettre en œuvre le Projet Pédagogique
- Participer à l'encadrement des enfants
- Assurer le soin de confort et d'hygiène
- Assurer la sécurité, la santé et le développement des enfants
- Assurer la relation famille
- Répondre aux besoins de l'enfant

L'infirmière a pour missions :

- Mise en place des protocoles de soins
- Gestion du suivi sanitaire des enfants ainsi que leur calendrier vaccinal
- Mise en place de PAI
- Mise en place de campagnes d'information à destination des familles

Depuis le 1^{er} janvier 2023, un référent santé et accueil inclusif (RSAI) a été nommé conformément au décret.

Deux agents d'entretien assurent l'entretien et l'hygiène de la collectivité.

Stagiaires

Nous attachons une attention particulière à l'accueil de stagiaire provenant de multiples formations en lien avec le domaine de la petite enfance. En effet, ces stages prennent une grande part dans la formation de futurs professionnels « petite enfance », sachant que l'expérience du terrain est tout aussi importante que les connaissances théoriques.

L'accompagnement des stagiaires implique de la disponibilité et de l'investissement de la part de toute l'équipe : explications des gestes quotidiens et de la pédagogie adoptée, vigilance quant à la prise en charge des enfants, bilans réguliers en cours de stage, éventuelle visite par un formateur...

Les stagiaires sont présentés aux enfants et ont une période d'observation / d'adaptation afin de comprendre notre façon de travailler et nos interventions auprès des enfants. En fonction des objectifs fixés aux stagiaires pour la période concernée, ils pourront intervenir auprès des enfants de façon progressive pour ensuite mener à bien des actions en autonomie.

Nous restons vigilants à ce que ces accompagnements ne viennent pas amoindrir la qualité de l'accueil que nous souhaitons réserver aux enfants et à leurs familles. C'est pourquoi, après réflexion en équipe, nous avons décidé de limiter au maximum le cumul de stagiaires sur une même période.

Les valeurs défendues par l'équipe

Le respect

Il est primordial de respecter l'enfant dans son individualité et dans ses différences, en lien avec sa famille, son rythme et ses besoins. Le but étant de respecter l'enfant dans son intégralité tout en l'habituant au fil du temps au rythme imposé par la collectivité en vue d'une socialisation.

La socialisation

C'est apprendre à vivre avec l'autre. Les enfants découvrent donc les règles et les codes du « bien vivre ensemble », l'existence de l'autre et sa propre place. Parce qu'il s'agit d'un apprentissage long et complexe, notre rôle consiste à les aider en accordant notamment une place majeure à l'observation, la communication et la disponibilité. Au quotidien, les enfants apprennent à vivre ensemble, à se découvrir, à respecter la place de chacun et s'entraider.

La valorisation des compétences personnelles de chaque enfant

Elle est primordiale. Dans un environnement adapté, à proximité de la (ou des) personne(s) qui s'occupe(nt) de lui, l'enfant découvre le plaisir d'agir seul, pour se mouvoir librement avec toujours plus d'aisance, et pour peu à peu réussir à faire seul des choses nouvelles. L'adulte par la parole, l'encourage et l'accompagne dans ses expériences.

L'autonomie

L'adulte accompagne l'enfant à réaliser les choses par lui-même tout en respectant ses capacités. Ainsi, l'autonomie se retrouve dans différents domaines d'acquisition de l'enfant : la motricité, le langage, la continence, les repas, le rangement et le jeu !

Ces 4 valeurs citées ci-dessus constituent les axes fondateurs du projet pédagogique du multi accueil. Toutefois cette liste des valeurs défendues par notre équipe n'est pas exhaustive.

La charte d'accueil

Fruit de plusieurs années de collaboration et de partage entre les professionnelles de la petite enfance du Centre Socio-Culturel, cette charte a été discutée et élaborée collectivement, et s'accorde avec l'histoire et l'expérience de chaque professionnel.

Elle est un outil « vivant » : l'équipe qui œuvre peut être amenée à la faire évoluer grâce à son savoir-faire. Elle constitue un engagement déontologique dans la recherche de la qualité d'accueil au quotidien.

Faire confiance à l'enfant

Valoriser et encourager l'enfant

Respecter les émotions de l'enfant

Respecter l'intimité de l'enfant

Porter la même attention à tous les enfants

Maîtriser la parole au-dessus de la tête de l'enfant

Respecter les rythmes individuels de chaque enfant

Chaque enfant est unique et a son développement propre

Proposer sans jamais forcer l'enfant

Mettre des mots sur ce que va vivre l'enfant

Ne pas porter de jugement sur l'enfant et sa famille

Ne pas brusquer l'enfant, tant dans les paroles que dans les gestes



L'accueil des enfants en petites familles

Accueil des enfants en petites familles

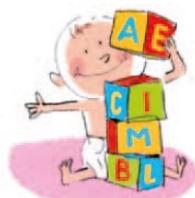
Depuis septembre 2020, nous accueillons les enfants sur 2 sections, dites « en petites familles » ; les enfants sont d'âges mélangés au sein d'une même famille.

Cette organisation a montré par le passé des bénéfices notables pour les plus petits comme les plus grands (entraide, attention, interactions).

Nous avons donc la famille « Babord » et la famille « Tribord »

Notion de référence

Les équipes pédagogiques sont organisées de manière à proposer **une « référence »** sur chaque section. Un nombre restreint de professionnelles sur chacune d'entre elle apporte une plus grande sécurité (physique, affective...) pour l'enfant. Une meilleure continuité est alors proposée pour son accompagnement. Les deux sections sont accessibles à tous lors des accueils du matin et du soir, et lors de l'itinérance ludique, afin de proposer aux enfants une socialisation et des interactions entre eux.



Egalité garçons et filles

L'équipe a à cœur de travailler sur la différenciation inconsciente entre les garçons et les filles, dans son vocabulaire, dans ses pratiques et la prise en charge des enfants accueillis. Nous souhaitons la transmission d'une culture de l'**égalité** et du respect mutuel.

On complimentera plus facilement une petite fille sur sa coiffure ou sa robe, alors qu'on valorisera plutôt le petit garçon pour son énergie.

S'adresser différemment à un enfant, en fonction de son sexe, lui indique de façon subconsciente une différenciation. Celle-ci sera alors assimilée, entraînant des réactions en lien avec les stéréotypes de genre.

Il est donc de la responsabilité des adultes de créer un environnement sain et équilibré, n'incitant pas à la conduite et au langage liés aux stéréotypes de genre. Le personnel de crèche joue donc un rôle très important dans l'atténuation de ces derniers.

Comment réduire cela au quotidien ?

- En encourageant les enfants à reconnaître leurs émotions et à les communiquer
- En étant attentif à sa façon de s'adresser à un enfant, et à ne pas projeter sur lui des stéréotypes trop genrés
- En permettant aux enfants de découvrir tous les aspects de leur personnalité en proposant des activités variées (danse, foot, découverte culinaire, jouer avec des poupées...)

La période d'adaptation

Ce temps permet d'instaurer une relation de confiance, de sécuriser l'enfant et sa famille et de préparer ainsi la séparation en douceur.

Ce temps de découverte mutuelle demande de la disponibilité de la part des personnes de l'équipe afin de consacrer un moment privilégié à chaque famille ; de même, cela signifie pour les familles de s'organiser pour pouvoir accompagner l'enfant au cours de cette période.

Cette période est réfléchie et construite avec la famille, afin de l'harmoniser à chacun selon ses besoins : en fonction des raisons et de l'urgence de l'accueil, de l'âge de l'enfant, de ses expériences précédentes de séparation, de ses réactions lors des premiers moments de présences dans la structure et donc de ses capacités à lui et ses parents d'être séparés ...

Mais quelle que soit la durée de cette période d'adaptation, elle doit être progressive afin de laisser le temps à l'enfant et sa famille de se familiariser en douceur à ce nouvel environnement.

C'est une période essentielle pour votre enfant et pour vous. Elle vous permet de découvrir et de vous approprier les lieux, de faire connaissance avec les personnes de l'équipe et avec le fonctionnement de la structure. Durant cette période vous pourrez communiquer avec l'équipe autour de l'histoire personnelle de votre enfant et de ses habitudes de vie.

Si vous êtes inquiets, parlez-en ! Avant de confier votre enfant, il ne doit rester aucune zone d'ombre ou d'inquiétude.

L'accueil

Nous vous invitons à rentrer dans la section et si possible à prendre le temps nécessaire pour que votre enfant commence sa journée tranquillement. Il aura auparavant pris son petit déjeuner à la maison, sa couche aura été changée avant d'arriver et il sera habillé... prêt pour la journée !

L'arrivée au multi accueil est un moment de dialogue entre vous, parents et l'équipe professionnelle. **Prenez quelques instants pour nous transmettre les informations qui lui permettront de mieux comprendre et de mieux accompagner votre enfant sur la journée.**

Des changements à la maison, même minimes, peuvent influencer le comportement de l'enfant en collectivité. **Il est primordial pour nous de maintenir une continuité d'accueil entre la maison et le multi accueil.** Tout au long de l'année, n'hésitez pas à nous informer des évolutions familiales.

L'heure de la séparation est aussi un moment important pour votre enfant. Selon son âge et son caractère cette séparation est plus ou moins facile pour lui.

Pour qu'elle soit vécue le plus sereinement possible, prenez le temps d'en parler avec votre enfant et de lui dire au revoir. Même s'il pleure, il acceptera mieux votre départ que si vous partez sans le prévenir. Votre enfant a besoin d'exprimer son chagrin, c'est parfois plus dur certains jours. **N'oubliez pas que vous pouvez téléphoner**, un appel vous rassurera tout de suite et vous passerez une meilleure journée.

Le moment du départ le soir est également important puisqu'il permet les transmissions et échanges concernant la journée passée. Nous pourrions échanger sur ses repas, ses siestes, son humeur mais également sur ses découvertes, son activité et des progrès que votre enfant fait. Parfois les retrouvailles ne sont pas celles auxquelles vous vous attendiez ; votre enfant ne semble pas content

de vous retrouver. C'est normal, vous n'êtes pas tous les 2 dans la même dynamique. Vous avez attendu ce moment de retrouver votre enfant, lui est dans l'instant présent et peut-être qu'il souhaite davantage de temps pour jouer et ne pas partir tout de suite.

Le doudou



L'importance du doudou, de la tétine est propre à chaque enfant et évolue dans le temps. Ces petits bouts de tissu, ces lapins, ces ours, ces tétines sont des liens, petits morceaux tout doux remplis d'odeurs de la maison qui réconfortent tant !

Votre enfant est sécurisé par la présence physique familière de son doudou. Comme il a l'habitude de le manipuler, de le sentir, de le trainer partout avec lui, il le reconnaît à son odeur, c'est une partie de lui-même.

Si votre enfant n'a pas de doudou attitré, nous vous conseillons toutefois d'apporter quelque chose de la maison dont votre enfant reconnaîtra l'odeur.

L'enfant est invité à poser régulièrement son doudou et sa tétine dans la journée, afin de pouvoir s'investir dans les différentes propositions d'activités ; toutefois ils restent à la disposition de l'enfant si nécessaire.



Les temps d'éveil proposés au multi accueil

Le principal intérêt du jeu est dans le plaisir qu'il procure à l'enfant.

Nous essayons de favoriser l'activité autonome en laissant au maximum les enfants libres de leurs mouvements. Ainsi nous voulons permettre à l'enfant de découvrir tout ce dont il est capable sous l'œil attentif de l'adulte. **C'est ce qu'on appelle « la motricité libre ».**



Ces activités d'éveil (et non de production) lui seront proposées et non imposées, nous respectons son choix et son envie d'y participer. Une importance est faite à l'ouverture culturelle et artistique.

Les temps d'éveil sont également favorisés par la mise à disposition de jeux et jouets et l'aménagement de « coins jeux » permettant à l'enfant d'évoluer librement, sous le regard attentif des professionnels.

Tous les jeux et jouets mis à disposition des enfants sont régulièrement nettoyés et désinfectés.

L'enfant se construit et **se développe grâce à ses expériences**. Chaque enfant chemine différemment, avec son propre rythme. Il est primordial de respecter et favoriser le développement de chaque individu, de permettre à l'enfant d'être acteur de son développement.

Le rôle de l'adulte est alors d'**offrir à l'enfant un environnement favorisant ses découvertes** et expériences : matériel adéquat (en fonction de l'âge, des centres d'intérêts), cadre sécurisant, disponibilité de l'adulte...

Les ateliers proposés et accompagnés par l'adulte sont **laissés au libre choix de l'enfant**, en ce qui concerne sa participation, sa réalisation, le temps qu'il y consacre et sa manière de procéder.

Les moments d'activités sont **propices aux échanges et à la convivialité**, et participent à la socialisation. Il s'agit de favoriser les échanges tout en étant attentif à ce que la notion de groupe ne devienne pas pesante.

La **présence et la disponibilité de l'adulte** permettent de **valoriser l'enfant dans ses expériences**, ses progrès et non pas de devancer ses capacités et chercher à le faire avancer trop vite.

L'ouverture artistique et culturelle a une grande place dans notre réflexion d'activités (intervenant extérieur, spectacle petite enfance ...)

« L'itinérance ludique »

Depuis septembre 2020, l'équipe a voulu mettre en place l'itinérance ludique, une façon plus réfléchie d'accompagner l'enfant dans ces temps d'éveil et de jeux.

L'itinérance ludique est spécialement conçue pour les bébés et les très jeunes enfants (jusqu'à 4 ans) qui vont à la crèche. L'objectif est simple mais primordial : leur offrir des univers ludiques différents articulés autour du jeu afin qu'ils puissent s'épanouir en toute liberté.

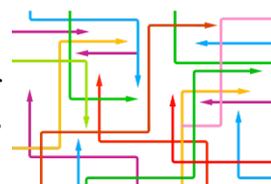
Cette pédagogie cherche à allier le fait de créer un environnement sécurisant pour l'enfant pour assurer sa sécurité physique et affective et un environnement ludique lui permettant de s'aventurer dans les jeux et les expériences.

En effet, ils ont besoin de se déplacer, de découvrir, d'expérimenter, de toucher et de faire leurs propres expériences.

L'itinérance ludique se développe autour de **3 grands principes** :

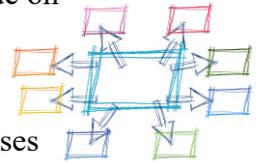
- **La libre circulation des enfants au sein du multi accueil**

La liberté est donnée aux enfants d'investir à tout moment les univers ludiques, **autant de temps qu'ils le souhaitent** et de s'y concentrer longtemps sans que leur attention soit détournée par d'autres sollicitations. L'important est de **laisser la possibilité aux enfants de faire des allers retours** dans les différents espaces proposés.



- **La création d'univers ludiques**

L'idée n'est plus de parler d'ateliers ou même d'activités. Dans l'itinérance ludique on parle d'« **univers ludiques** » **valables pour des enfants de tous les âges**. Ces univers sont réfléchis et adaptés aux besoins des plus petits (sensoriels, manipulation, construction, expression, imitation). Chaque univers rassemble des objets ludiques neutres, variés et complémentaires qui offrent de nombreuses possibilités d'exploration, selon l'imaginaire de chaque enfant.



Ces **univers** lui seront **proposés et non imposés**, nous respectons son choix et son envie de participer.

- **L'enfant : auteur et acteur de son jeu**

Chaque enfant, par la possibilité de faire des allers retours dans les différents espaces ludiques, sera considéré comme non **seulement acteur mais aussi auteur** de son propre jeu. Il décide lui-même de ce qu'il va faire, au sein d'un même univers.



L'itinérance ludique **permet d'être dans le « permettre de faire »**, où l'accompagnement de chaque univers ludique est fait par des professionnels capables de sécuriser les enfants et de donner une valeur ajoutée à leurs expériences. Le professionnel constitue alors un rôle de « phare » dans l'univers ludique, en accompagnant verbalement les expériences de l'enfant.

Concrètement, pendant toute la matinée, 3 à 4 univers ludiques seront préparés et proposés aux enfants, en utilisant les différentes pièces du multi accueil (pièce de vie, dortoirs, salle de motricité, coin repas). Chaque professionnelle sera en charge d'un univers ludique, et une professionnelle « volante » pourra aider à la circulation des enfants, faire un change, coucher un enfant, etc.



Les repas



Le déjeuner et le goûter sont fournis par la structure et sont compris dans le tarif (comme les couches). Ils sont livrés par une société extérieure. Les repas sont équilibrés et adaptés à l'âge des enfants. La structure ne substituera pas les menus ; c'est aux parents d'apporter ce qu'ils souhaitent modifier.

Du biberon à la petite cuillère, votre enfant va découvrir de nouveaux goûts, de nouvelles textures et peu à peu le plaisir de manger seul, toujours accompagné d'un adulte, selon son rythme.

Chaque nouvelle étape se fait d'abord à la maison. Lorsque vous sentirez votre enfant prêt à passer à une nouvelle étape (cuillère, diversification), parlez-en à l'équipe afin que nous accompagnions votre enfant dans ces nouvelles expériences.

Pour les plus petits, les biberons de lait maternel ou les tétées sont les bienvenues. N'hésitez pas à en parler à l'équipe.

Pour les plus grands, une organisation est mise en place pour favoriser leur autonomie. Ils mettent la table et se servent tous seuls.

Les menus sont affichés dans le vestiaire des enfants.

Si la santé de votre enfant nécessite un régime particulier (temporaire ou non), nous pouvons en tenir compte. Les convictions religieuses sont également respectées. Ainsi si vous souhaitez que votre enfant ne mange pas de viande ou de porc, nous ne lui en servirons pas. **Nous vous demandons de notre envoyer un mail pour toute allergie, suspicion d'allergie, ou régime particulier temporaire ou non, même en cours d'année, pour avoir une trace écrite.**

Le temps des repas doit être vécu comme un moment de plaisir, d'échanges et de convivialité. Les enfants ne sont pas forcés de manger. Ils sont invités à goûter les aliments.

La collectivité génère parfois des modifications du rythme de l'enfant ; n'hésitez pas à en parler à l'équipe pour échanger sur vos interrogations.

Hygiène et soins au quotidien

Le change est un moment privilégié puisque l'enfant se retrouve seul à seul avec l'adulte. L'enfant ne reste pas passif, l'adulte recherchant toujours sa coopération afin de lui permettre de prendre conscience, progressivement, des différentes parties de son corps.

Nous changeons les enfants à l'eau et au savon. Si vous souhaitez que nous utilisions un produit spécifique pour votre enfant, nous vous remercions de l'apporter. Les couches sont fournies et sont comprises dans le tarif.

Dans la salle de bains, chaque enfant accueilli a une panier à son nom, dans laquelle l'équipe vous demande de ranger la serviette de toilette, une tenue de rechange adaptée à la saison, les produits de soins spécifiques ou ponctuels (sérum physiologique, crème pour le siège, etc.)

De l'apprentissage de la continence vers la fin des couches

L'acquisition de la continence est une étape naturelle dans la vie de l'enfant. C'est à la maison que commence l'apprentissage de la vie sans couches.

L'acquisition de la continence peut se faire sans heurt à condition que votre enfant soit prêt : qu'il ait envie de grandir, qu'il soit prêt sur le plan physiologique. Il n'est donc pas recommandé de lui proposer le pot trop jeune. Il faut lui faire confiance et l'accompagner dans cette nouvelle étape.

Le pot ou les toilettes sont proposés à l'enfant mais jamais imposés, le désir de l'enfant est respecté. Les petits oublis ou fuites, font partie intégrante de l'apprentissage. C'est pourquoi nous vous demandons une, voire plusieurs tenues de rechange complètes (tee-shirt, pantalon, slip et chaussettes) pour une journée d'accueil.

Le respect de l'intimité

Afin de respecter l'intimité de l'enfant, nous interdisons la présence de parents dans la salle de bains quand un enfant est changé ou qu'il est aux toilettes.

Médicaments et santé

La structure a signé une convention avec un médecin généraliste, que la direction peut contacter régulièrement, que ce soit pour des questions de médicaments, de posologie, de conduites à tenir ou de conseils généraux.

Une infirmière est partie intégrante de l'équipe et donc est présente tous les jours au sein de la structure. Elle aura notamment pour missions :

- Mise en place des protocoles de soins
- Gestion du suivi sanitaire des enfants ainsi que leur calendrier vaccinal
- Mise en place d'un classeur des ordonnances et de suivi de traitement
- Mise en place de PAI

- mise en place de campagnes d'information à destination des familles

Si votre enfant a un traitement médical, **une ordonnance au nom de l'enfant, datée et signée par le médecin est obligatoire. La durée du traitement doit être précisée.** Aucun médicament ne pourra être administré sans ordonnance précise (même pour de l'homéopathie).

Les médicaments doivent être identifiés par le nom et le prénom de l'enfant, et remis en mains propres à la personne qui l'accueille, dans leur boîte d'origine et dans 1 sac isotherme le cas échéant (antibiotique).

En cas d'allergie ou de problème particulier, un protocole sera établi avec le médecin référent de la structure.

Signalez-nous tout traitement donné à la maison.

Nous invitons les enfants à se laver les mains avant chaque repas et après chaque passage aux toilettes.

En cas de maladie, pour le confort et le bien-être de l'enfant, si les symptômes sont sévères, la collectivité n'est alors pas conseillée. Rester à la maison et récupérer peuvent être plus efficaces et plus bénéfiques pour l'enfant.

Le sommeil



Au multi accueil, chaque enfant retrouve son lit toujours à la même place et dans le même dortoir. Par conséquent, l'enfant conserve un repère important.

Les lits sont adaptés à l'âge des enfants (lits à barreaux ou matelas au sol). Nous adaptons les tenues de chacun à la température du dortoir. S'il y en a, l'enfant est couché avec son doudou et/ou sa tétine. Nous respectons également les habitudes de tenue vestimentaire pour la sieste (enfant en pyjama par exemple).

Nous respectons les consignes de sécurité concernant la position de l'endormissement. Ainsi, nous couchons systématiquement les enfants sur le dos.

Nous veillons à respecter le rythme individuel de l'enfant. Nous restons vigilants aux éventuels signes de fatigue et nous accompagnons au mieux chacun selon ses besoins. L'heure de couché est commune pour les plus grands, vers 12h30, tandis que chez les bébés, les enfants sont couchés en fonction de leur rythme et de leur besoin. Les réveils se font de façon progressive, au fur et à mesure de l'après-midi et sans l'intervention d'un professionnel. **Nous ne réveillons pas un enfant qui dort.**

Un professionnel reste dans le dortoir des grands tout au long de la sieste, nous avons remarqué que les enfants font une sieste plus longue grâce à cela. Pour le dortoir des bébés, un système de caméra nous permet une surveillance régulière.

Là encore, la collectivité peut parfois générer des modifications du rythme de l'enfant (dortoir commun, bruit...)

L'accueil de l'enfant porteur de handicap

La place et l'écoute des souhaits des familles restent prépondérantes pour accueillir un enfant en situation de handicap.

Ce type d'accueil permet de changer le regard sur la différence des autres enfants et d'apprendre à vivre ensemble dès le plus jeune âge.

L'enfant en situation de handicap ou atteint d'une maladie chronique est soumis aux mêmes nécessités que tout autre enfant avec des désirs et des besoins physiques, physiologiques et affectifs.

Un projet d'accueil individualisé est établi en lien avec la famille, le médecin référent, le médecin traitant et les différents professionnels qui prennent en charge l'enfant.

Un travail d'équipe a été réalisé afin de réfléchir et d'organiser ces accueils en fonction des besoins spécifiques.

Avantages et limites de la collectivité



En optant pour le multi accueil, vous avez décidé de confier votre enfant à une équipe. Votre interlocuteur au quotidien ne sera donc pas toujours la même personne. **La diversité des professionnelles, unies par un projet commun, apporte une richesse dans ce mode d'accueil.**

L'accueil collectif présente certains inconvénients inhérents à la cohabitation de petits et grands (morsure, conflit pour jouet...). Néanmoins, les professionnels restent entièrement disponibles pour limiter ces incidents, et accompagnent les 2 parties dans la gestion de leurs émotions.

Le multi accueil est un lieu de partage : partage de jeux, partage de complicité mais également partage de microbes et autres virus. L'équipe reste vigilante aux règles d'hygiène et désinfecte régulièrement les jeux afin d'éviter leur propagation.

A certains moments de la journée, l'ambiance sonore peut varier. Nous essayons de séparer les groupes et de proposer différents temps calmes pour maîtriser l'excitation et ramener une certaine sérénité. Toutefois, le rythme d'une journée au multi accueil reste soutenu.

Mais la collectivité apporte ses richesses dans les interactions, les affinités entre enfants et de nombreux jeux partagés. Ce contexte aidera votre enfant à grandir.

La participation des familles



Le multi accueil fait partie de l'association Centre socio culturel de Bléré, qui est le gestionnaire, au sein de laquelle la participation et l'implication des usagers sont des valeurs centrales de son projet.

Les différents services gérés par le Centre Socio-culturel sont, au-delà de leur fonction première, des lieux d'échanges, de rencontre, de convivialité, générateurs de lien social (actions collectives familles, bibliothèque, ludothèque, activités).

Nous attachons donc une attention particulière à associer les parents à la vie de la structure. Ainsi, les parents peuvent s'impliquer de différentes manières, à différents niveaux, selon leurs envies et disponibilités.

- **Dans le quotidien** puisque les parents participent au bon déroulement de la journée (affaires mises dans la panier de la salle de bains, repas, change, photo)
- **Dans les activités et les projets** : proposition d'idées, participation aux activités, apport de matériel, accompagnement aux sorties. La fête de fin d'année est l'occasion de partager ensemble un pique-nique.
- **Dans la vie de l'association** : assister à l'assemblée générale, devenir membre du conseil d'administration, s'investir dans le bureau, participer aux différentes commissions de réflexion.

La prise en compte des parents dans la vie de la structure passe aussi par le respect de chaque famille dans sa globalité : habitudes, convictions, difficultés...

L'instauration d'une relation de confiance, par le biais d'un climat d'écoute et de temps conviviaux entre familles et professionnels favorisent les échanges et la continuité d'accueil maison – collectivité.

Des temps dédiés 100% aux parents sont également organisés dans l'année, avec la réunion de rentrée fin septembre, la réunion santé, les soirées d'échanges, la soirée 100% papa et selon les semaines à thème.

Ouverture sur l'extérieur



Le lien avec **l'école maternelle Jeanne Lecourt** à Bléré est régulier afin de sensibiliser les enfants qui partiront à l'école à ce nouvel environnement. Des temps « Passerelles » seront organisés dans le courant de l'année (à partir de mai).

Nous essayons également de mettre en place des projets communs avec le Relais Petite Enfance, au sein du multi accueil, afin de créer des moments d'échanges entre enfants, accueillis au multi accueil et chez les assistants maternels.

Le multi accueil bénéficie et participe également aux différentes manifestations organisées par le Centre socio culturel.

- Tous les 15 jours, Laurie ROCH GUIGNARD, de la bibliothèque du Centre socioculturel, vient au multi accueil afin de raconter des histoires à tous les enfants. C'est l'occasion également d'emprunter des livres pour le multi accueil.
- Le multi accueil participe aussi à la **semaine du Jeu** organisée par le CSC. C'est un temps où les enfants peuvent découvrir ou redécouvrir d'autres jeux et profiter d'un espace dédié.
- Le multi accueil met en place un atelier petite enfance à la **fête de Noël** pour les adhérents au CSC, ainsi qu'à la Fête du CSC.

Nous disposons également d'un mini bus, ce qui permet de faire des sorties avec les enfants (spectacles petite enfance, Ferme expo, etc.)

L'essentiel

Dire à votre enfant que vous partez est primordial.

Le respect des horaires de votre contrat et des réservations de temps d'accueil est indispensable pour l'organisation des journées. Tout contre temps devra être communiqué dans les meilleurs délais.

Prévenir impérativement pour tout départ avec une personne autre que les responsables légaux (autorisation écrite et pièce d'identité obligatoires).

Vérifier régulièrement que le matériel demandé est à disposition de l'équipe (sérum physiologique, crème pour le change, serviette de toilette, tenue de rechange...)

Un panneau d'information situé dans le vestiaire des enfants : il est le support de l'actualité Petite Enfance (projet, fermeture de la structure, informations administratives, actualités...) Merci de le consulter régulièrement.

Pour l'accueil occasionnel, les réservations se font d'une semaine sur l'autre

Les arrivées ne se font pas entre 11h30 et 13h30.

Multi accueil A l'abord'âge

15 rue des Merlets - 37150 Bléré

Tel : 02.47.23.53.50

Abordage.cscblere@gmail.com

Centre socio culturel de Bléré

26 rue des Déportés – 37150 Bléré

Tel : 02.47.30.39.10

www.cscblere.fr

CHARTRE NATIONALE POUR L'ACCUEIL DU JEUNE ENFANT

Arrêté du 23/09/21, publié le 30/09/21

1 Pour grandir sereinement, j'ai besoin que l'on m'accueille quelle que soit ma situation ou celle de ma famille.

2 J'avance à mon propre rythme et je développe toutes mes facultés en même temps : pour moi, tout est langage, corps, jeu, expérience. J'ai besoin que l'on me parle, de temps et d'espace pour jouer librement et pour exercer mes multiples capacités.

3 Je suis sensible à mon entourage proche et au monde qui s'offre à moi. Je me sens bien accueilli.e quand ma famille est bien accueillie, car mes parents constituent mon point d'origine et mon port d'attache.

4 Pour me sentir bien et avoir confiance en moi, j'ai besoin de professionnel.le.s qui encouragent avec bienveillance mon désir d'apprendre, de me socialiser et de découvrir.

5 Je développe ma créativité et j'éveille mes sens grâce aux expériences artistiques et culturelles. Je m'ouvre au monde par la richesse des échanges interculturels.

6 Le contact réel avec la nature est essentiel à mon développement.

7 Fille ou garçon, j'ai besoin que l'on me valorise pour mes qualités personnelles, en dehors de tout stéréotype. Il en va de même pour les professionnel.le.s qui m'accompagnent. C'est aussi grâce à ces femmes et à ces hommes que je construis mon identité.

8 J'ai besoin d'évoluer dans un environnement beau, sain et propice à mon éveil.

9 Pour que je sois bien traité.e, il est nécessaire que les adultes qui m'entourent soient bien traités. Travailler auprès des tout-petits nécessite des temps pour réfléchir, se documenter et échanger entre collègues et avec d'autres intervenants.

10 J'ai besoin que les personnes qui prennent soin de moi soient bien formées et s'intéressent aux spécificités de mon très jeune âge et de ma situation d'enfant qui leur est confié par mon ou mes parents.

